Opinion

Opinion sur les comptes des Universités au 31 décembre 2011

- Université de Provence - certification avec 2 réserves pour limitation (inventaire physique et contrôle interne lié au personnel)
- Université de la Méditerranée – certification sans réserve
- Université Paul Cézanne – certification sans réserve

Opinion sur les comptes d'Aix Marseille Université au 31 décembre 2012

- Certification des comptes sociaux et des comptes consolidés avec réserve pour limitation

« Le bilan de l'université au 31 décembre 2012 comprend un poste au passif intitulé "compte d'attente" pour une valeur de 7,8 M€. Ce dernier est composé d'encaissements reçus, en attente d'affectation compte tenu de retards pris dans l'analyse des comptes dans le contexte de la fusion intervenue au 1 janvier 2012. En l'absence d'une telle analyse et d'un process de contrôle interne fiabilisé, il n'est pas possible de conclure sur l'exhaustivité et l'exactitude des produits de l'exercice 2012 concernant des contrats de recherche, de formation continue ou de subvention d'exploitation. Cette situation ne permet pas non plus de conclure sur la correcte évaluation des créances d'exploitation au 31 décembre 2012.»